

4^E RENCONTRE 2025-2026 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Jeudi 12 février 2026 13h00 à 16h15	En ligne	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985 poste 347

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de décision)	SIÈGE (ORGANISATION, S'IL Y A LIEU)
	Véronique Brochu Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard Michel Dumont Martin Gaudreau (arrivée à 13h30) Miguel Germé Jason Gilbert Pier-Alexandre Grenier Yvon Marcoux Hugo Matte Pablo M. Rousseau Geneviève Paré Martin Paulette Jean-François Préfontaine Daniel Racine	Organisme de bassin versant (COBARIC) Acéricultrice (Appalaches) Acériculteur (Lotbinière) BGA, volume résineux (Matériaux Blanchet) BGA, volume feuillu (Domtar) Chasseurs et pêcheurs (FédéCP) Détenteur d'un PRAU (CGFA) ZEC (ZEC Jaro) Communautés autochtones (Bureau du Ndakina) Acériculteur (Beauce) Détenteur de certificat forestier (Gestion Forap) MRC (MRC de Lotbinière) MRC (MRC de L'Islet) Conseil régional de l'environnement (CRECA) Parcs régionaux (Parc du Massif du Sud) MRC (MRC de Montmagny)
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de décision)	EXPERTISE
	Shona-Gabrielle Bélanger Amélie Denoncourt Daniel Gagnon Jason Lamontagne Sylvain Lamontagne (arrivée à 13h35) Lucie Tessier	Personne-ressource faunique (Réseau Zec) Coordonnatrice de la TGIRT (MRC de Montmagny) Personne-ressource en acériculture MRNF, Ingénieur forestier (UG) MRNF, Chef d'unité de gestion (UG) MRNF, Représentante TGIRT (DGFo)
	INVITÉS	
	Thomas Aubé	MRNF (UG)
	OBSERVATEURS	
	Nakeyah Giroux-Works	Bureau du Ndakina (Nation W8banaki)

**PERSONNES
ABSENTES****DÉLÉGUÉS /
PERSONNES RESSOURCES**

Dany Garant
Anthony Drouin

**SIÈGE /
EXPERTISE**

Pourvoiries (Pourvoirie Safari)
Personne-ressource en environnement (Nature Qc)

SIÈGES VACANTS

Trappeurs
Exploitants agricoles

ÉLÉMENTS IMPORTANTS		SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
01	Mot de bienvenue, tour de table et question brise-glace	13 h 00 – 13 h 10
Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources. Elle souligne les changements dans la composition de la TGIRT : ▪ M. Miguel Germé, DG de la CGFA, siègera désormais comme représentant du titulaire de permis de récolte aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois (PRAU), en remplacement de M. Martin Béland ; ▪ M. Jean-François Préfontaine, DG du Parc du Massif du Sud, siègera désormais comme représentant des Parcs régionaux, en remplacement de M. Mathieu Turcotte. Tous se présentent tour à tour, et répondent à la question « Si vous étiez un champion olympique, se serait dans quelle discipline ? » (voir la présentation PR_TGIRT_2026-02-12). Mme Nakeyah Giroux-Works, nouvelle coordonnatrice au Bureau du Ndakina, assiste comme observatrice pour se familiariser avec le rôle de la TGIRT et les représentants qui y siègent.		
02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 10 – 13 h 14
Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant : 1) Mot de bienvenue, tour de table et question brise-glace 2) Lecture et adoption de l'ODJ 3) Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre 4) Suivis : Actions découlant de la dernière rencontre 5) Présentation : Rapport sur les insectes et les maladies des arbres en Chaudière-Appalaches en 2025 6) Présentation : Le Frêne noir et l'enjeu de sa protection		

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

- 7) Suivi : Portrait préliminaire des consultations publiques sur la recharge du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2023-2028
- 8) Suivis : Dossier acéricole
 - a) Consultations (TGIRT et publique) sur les Potentiels acéricoles à prioriser (PAP)
 - b) Projet d'acquisition de connaissances (PAC) 2020-2021 sur les PAP
- 9) Présentation, discussion et décision :
 - Proposition de PAC sur la détection du Nerprun bourdaine
 - Proposition de PAC sur la cartographie et les caractéristiques du réseau de chemins forestiers de Chaudière-Appalaches
- 10) Suivis : Objectifs, comités et PAC
- 11) Points d'information
 - a) Modification d'un milieu humide d'intérêt (MHI) dans Lotbinière
 - b) Reconnaissance de la contribution des membres qui ont quitté
- 12) Sondage de satisfaction (rencontre et année 2025-2026)
- 13) Fin de la rencontre

DEC_2026-02-12_01

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

03	Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre	13 h 14 – 13 h 15
-----------	--	--------------------------

Le compte-rendu de la rencontre du 10 décembre 2025 a été transmis aux membres par courrier électronique le 30 janvier 2026, ce qui leur a permis de lire le compte-rendu à l'avance.

Mme Geneviève Paré propose l'approbation du compte-rendu, M. Steve Cadorette appuie la proposition.

DEC_2026-02-12_02

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

04	Suivi des actions découlant de la dernière rencontre	13 h 15 – 13 h 18
-----------	---	--------------------------

Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre qui ne seront pas abordées à un autre moment pendant la rencontre :

- Au point 5, à la page 4 : M. Jason Lamontagne a rendu disponibles les shapefiles et la carte de la PRANA 2025-2026 par courriel le 12 décembre 2025. Un autre courriel a été envoyé le 15 janvier 2026 pour informer de l'ajout de deux secteurs d'intervention.
 - Au point 9, à la page 11 : Le 5 janvier 2026, Mme Amélie Denoncourt a transmis la demande de la TGIRT pour une présentation du
-

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
MELCCFP sur l'état de situation des populations d'originaux dans la région, afin d'éclairer les discussions au sujet des besoins en habitat de l'original. Le MELCCFP a confirmé le 14 janvier qu'ils pourraient venir présenter à la TGIRT du 4 juin 2026. ▪ M. Paulette précise qu'il a partagé un fichier sur le secteur Grande Coulee ; les résultats qui y sont présentés sont similaires à ceux des travaux de Portneuf. Il aura des suggestions lorsque le dossier sur l'original évoluera. ▪ Au point 12f, à la page 14 : La fiche vulgarisée sur l'éclaircie commerciale par puits de lumière produite par le MRNF a été transmise par courriel le 8 janvier 2026 (courriel de suivi de la TGIRT du 10 décembre).	
05 Présentation : Rapport sur les insectes et les maladies des arbres en Chaudière-Appalaches en 2025	13 h 18 – 13 h 54
M. Thomas Aubé présente l'état de la situation dans la région au sujet des insectes et maladies des arbres qu'il a pu observer en 2025 (voir le rapport RA_annuel_InsectesMaladies_sec_32_2025). Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont : ▪ Diminution générale des insectes et maladies par rapport à 2024, avec une baisse marquée de plusieurs défoliateurs. ▪ Tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) : ralentissement de la progression et diminution de l'intensité des dommages ; les superficies affectées demeurent concentrées dans la MRC de L'Islet. ▪ Arpenteuse d'automne : présence significative depuis 2024, notamment dans le secteur de Pintendre (Lévis), Beaumont et St-Charles-de-Bellechasse ; insecte s'attaquant entre autres à l'érable à sucre. ▪ Livrée des forêts : toujours présente, mais en nette réduction comparativement à 2024 ; aucune défoliation observée cette année dans certains secteurs précédemment touchés (ex. Lac-Frontière). ▪ Agrile du frêne : insecte exotique envahissant, sans prédateur naturel ; concentration observée en bordure du fleuve, avec des dommages élevés localement. ▪ Maladie corticale du hêtre : situation préoccupante ; dommages au stade de dévastation dans toutes les stations visitées ; problématique généralisée dans les érablières de la région. ▪ Tordeuse du tremble : présence localisée (Sainte-Félicité, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Pamphile), mais dommages jugés non significatifs. ▪ État des plantations : situation globalement saine ; certains ravageurs présents (cécidomyie de l'épinette, pucerons à galles,	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

charançon du pin blanc), mais niveaux généralement légers à modérés.

- **Porte-case du mélèze** : détection le long de l'autoroute 73 ; espèce à surveiller.
- **Longicorne brun de l'épinette** : espèce exotique détectée antérieurement à Saint-Honoré-de-Shenley ; aucune nouvelle observation de dommages en 2025, mais maintien de la surveillance.

Les membres de la TGIRT posent des questions et il en ressort les principaux éléments suivants :

- Les prévisions pour la saison 2026 pour la TBE, à partir du prélèvement à l'automne de branches sur lesquelles on dénombre les larves de stade 2 (L2), ne sont pas encore disponibles.
- Aucune information spécifique n'est disponible concernant la situation de l'agrile du frêne dans la Seigneurie de Lotbinière.
- La situation de l'arpenteuse de la pruche (qui s'attaque à bien plus que la pruche) est sous contrôle.
- Les arbres feuillus peuvent tolérer 3 années de défoliation avant que les conséquences ne soient plus importantes. Habituellement, les populations d'insectes défoliateurs ont le temps de diminuer dans cette période de 3 ans, en raison de la prédation naturelle.

Envoyer le rapport sur les insectes et maladies aux membres (Amélie Denoncourt ; dès que possible)

M. Thomas Aubé rendra disponible le rapport qu'il a produit pour la saison 2025, pour que Mme Amélie Denoncourt puisse le partager aux membres.

06 Présentation : Le Frêne noir et l'enjeu de sa protection

13 h 59 – 14 h 17

M. Pier-Alexandre Grenier présente (voir la présentation [PR Pier-Alexandre Grenier Sauvegarde maalhakws 2026-02-12](#)).

Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont :

- Le frêne noir est une espèce d'écosystèmes **humides et riverains**. Il joue un rôle écologique important (espèce clé) et revêt une **grande importance culturelle pour la Nation W8banaki**, notamment pour la vannerie traditionnelle et dans les récits fondateurs.
- L'espèce est gravement menacée par **l'agrile du frêne**, un insecte exotique envahissant en expansion au Québec, pouvant entraîner des taux de mortalité élevés et une perte de diversité génétique.
- L'abattage préventif n'est plus considéré comme une solution efficace.
- Un **plan de lutte intégré** est proposé, basé sur :
 - La collaboration avec différents partenaires ;
 - La récolte urgente de semences pour conserver la diversité génétique (besoin de collaborateurs pour la récolte) ;

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
○ L'utilisation ciblée d'insecticides systémiques pour protéger certains arbres ; ○ Le relargage de parasitoïdes ; ○ La protection de la régénération ; ○ La recherche sur la résistance génétique (croisements). ▪ Il est prévu de déposer une fiche enjeu-solution au prochain PAFIT, qui sera présentée lors d'une rencontre ultérieure ; on y parlerait de préservation de semenciers, de cartographie des frênaies, et de caractérisation de la régénération. ▪ Parmi les bonnes pratiques déjà identifiées : ○ Éviter de couper les arbres semenciers ; ○ Éviter les coupes dans les peuplements de frêne noir ; ○ Éviter d'endommager ou d'écraser la régénération. Les membres de la TGIRT posent des questions et il en ressort les principaux éléments suivants : ▪ M. Pier-Alexandre Grenier s'informerait sur l'état sanitaire de certaines frênaies matures identifiées localement dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (FSL) et sur la disponibilité de données spécifiques pour certains secteurs. ▪ M. Grenier fera parvenir un document d'information vulgarisé dès que possible pour aider au recrutement de collaborateurs pour la récolte de semences. Un webinaire aura lieu en mars pour informer les collaborateurs intéressés. ▪ M. Martin Paulette mentionne que le CRECA a obtenu du financement pour réaliser des inventaires dans des peuplements rares, ce qui pourrait contribuer à une meilleure connaissance de l'état des frênaies.	S'informer sur les données disponibles dans la FSL (Pier-Alexandre Grenier ; dès que possible) Partager le document d'information vulgarisé (Pier-Alexandre Grenier ; dès que possible)
07 Suivi : Portrait préliminaire des consultations publiques sur la recharge du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 23-28	14 h 17 – 14 h 33

Mme Lucie Tessier fait un survol de la consultation publique qui a eu lieu à l'automne dernier (voir la présentation [PR_Lucie_Tessier_Résultats_consultation_recharge_PAFIO_23-28_2026-02-12](#)).

Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont :

- 111 commentaires ont été émis, par une cinquantaine de personnes ou d'organismes.
- 40 % de ces commentaires sont en lien avec les milieux protégés (milieux humides, projets d'aire protégée, etc.), 40 % sont en lien avec la proximité des coupes par rapport à un élément d'intérêt, et 10 % concernent les types de traitement prévus.
- Le rapport de la consultation publique sera prêt d'ici 1 ou 2 mois.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE ;
ÉCHÉANCIER)

Les membres de la TGIRT posent des questions et il en ressort les principaux éléments suivants :

- Les secteurs en consultation sont toujours un peu plus grands que nécessaire, pour donner de la marge de manœuvre une fois rendu à l'étape du rubannage des secteurs d'intervention. Cela permet d'ajuster les contours en fonction des limites réelles des peuplements ou pour tenir compte d'éléments visibles seulement sur le terrain. Cela évite de devoir retourner trop souvent en consultation ciblée pour modifier des contours de secteurs d'intervention.
- **Il est rappelé qu'il serait possible d'établir une grille de gestion des écarts avec le MRNF et la TGIRT.** Cela permettrait d'encadrer à l'avance certaines situations où il y a des écarts entre ce qui a été consulté et ce qui est finalement planifié. Ex : si le contour du secteur de coupe est déplacé de plus de X mètres, on va en consultation ciblée ; s'il est déplacé de X à Y mètres, les membres de la TGIRT sont simplement informés, etc. Cela permettrait de réduire le nombre de consultations ciblées (beaucoup de procédures autant pour le MRNF que pour les membres de la TGIRT) et de diminuer les délais pour la planification.

08 Suivis : Dossier acéricole

14 h 33 – 14 h 50

Consultations (TGIRT et publique) sur les Potentiels acéricoles à prioriser (PAP)

M. Sylvain Lamontagne fait le suivi du processus de mise à jour des Potentiels acéricoles à prioriser (PAP) (voir la présentation [PR Sylvain Lamontagne MAJ PAP 2025 2026-02-12](#)).

Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont :

- Les membres de la TGIRT ont été consultés jusqu'au 19 décembre dernier, alors que la consultation publique se termine le 14 février.
- Les superficies en consultation publique sont les mêmes que celles soumises à la TGIRT en décembre, à l'exception de petits ajustements géomatiques. Les commentaires des membres de la TGIRT seront traités en même temps que les commentaires reçus lors de la consultation publique.
- Une grande partie des superficies en consultation ont été inventoriées par le MRNF (par point d'observation, pas un inventaire complet). Certaines superficies sont déjà déclassées, comme elles ne rencontrent pas les critères du MRNF. Certaines superficies sont « limites » et seront considérées si on n'atteint pas les seuils établis pour la région.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

- « Les superficies qui ne démontrent aucune problématique de conciliation des usages et aucun enjeu à la suite des diverses consultations pourront alors être utilisées pour participer au processus d'augmentation de contingents 2025 et seront éventuellement versées à la banque officielle des PAP jusqu'à concurrence des seuils établis. »
- Les principaux sujets en lien avec les commentaires reçus jusqu'à maintenant sont résumés (voir diapos 6 et 7).
- Les prochaines étapes sont :
 - MRNF : Finaliser les visites terrain (points d'observation)
 - MRNF : Analyser les commentaires (max 27 février 2026) ; les commentaires émis en consultations publiques et interministérielles sont pris en charge par la direction centrale
 - MRNF : Rencontre des représentants régionaux des PPAQ suite aux consultations
 - PPAQ : Dépôt de la banque flottante (max 16 mars)
 - MRNF : Diffusion des PAP officiels sur le site Web du MRNF (en mars)
 - Acériculteurs : Dépôt des demandes au MRNF (max 15 avril)

Projet d'acquisition de connaissances (PAC) 2020-2021 sur les PAP

Mme Amélie Denoncourt informe les membres de la TGIRT que, lorsque le PAC sur les PAP a été réalisé en 2021, il était resté 4 015,60 \$ sur le 30 000 \$ réservé pour le projet. Ce montant était resté engagé pour le PAC PAP, afin de compléter les analyses lorsque des précisions seraient obtenues de la part du MRNF sur les critères à utiliser pour identifier les PAP.

Le dossier a été sur la glace pendant plusieurs années à la TGIRT, mais tout a déboulé l'automne dernier. Le MRNF a proposé des PAP, puis ils ont procédé à la consultation TGIRT et à la consultation publique. Comme la TGIRT n'a pas eu le temps de refaire des analyses avec les nouvelles informations du MRNF, il n'est plus pertinent de garder ce 4 015,60 \$ engagé pour un PAC PAP.

Mme Amélie Denoncourt désengagera le 4 015,60 \$ du PAC PAP, et il serait donc disponible pour un nouveau projet.

09 Présentation, discussion et décision

15 h 00– 15 h 35

Propositions de Projets d'acquisition de connaissances (PAC)

Mme Amélie Denoncourt précise que, considérant le point précédent, le budget PAC pour 2024-2027 passe donc à environ 60 000 \$.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE ;
ÉCHÉANCIER)**Proposition de PAC sur le nerprun bourdaine sur le territoire de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (FSL)**

Mme Amélie Denoncourt explique que le comité de coordination de la TGIRT a pris le temps d'analyser la proposition de PAC faite par l'OBV du Chêne lors de la rencontre du 10 décembre, sous l'angle des critères d'évaluation des PAC. Des commentaires ont été faits à l'OBV du Chêne, qui a apporté des bonifications à sa proposition pour s'assurer que le PAC soit bien relié au mandat de la TGIRT (qui est en lien direct avec la planification forestière). Mme Denoncourt présente les modifications : ajout de secteurs à inventorier dans les peuplements prévus à la PRANA 2025-2026 et au « 300 % », puis ajustement du budget en conséquence (voir la [Proposition PAC Nerprun OBV du Chêne 2026 V2](#)). Elle annonce que la proposition de PAC de l'OBV du Chêne répond bien aux critères d'évaluation des PAC et cadre avec le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF). Les membres de la TGIRT peuvent donc prendre une décision pour que le projet soit réalisé ou non.

M. Martin Paulette propose de soutenir le projet et M. Hugo appuie la proposition. Mme Véronique Brochu s'abstient et les autres participants de la TGIRT acceptent le projet.

DEC_2026-02-12_03

La TGIRT Chaudière-Appalaches accepte la proposition de projet d'acquisition de connaissances déposée par l'OBV du Chêne pour réaliser des inventaires de détection du nerprun bourdaine dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. La somme de 21 035 \$ sera réservée pour la réalisation de ce projet par l'OBV du Chêne, à même les budgets du PADF.

Proposition de PAC sur la cartographie et les caractéristiques du réseau de chemins forestiers de Chaudière-Appalaches

Mme Amélie Denoncourt rappelle que les membres de la TGIRT étaient d'accord lors de la rencontre de décembre pour que la vision du projet de cartographie et de caractérisation des chemins forestiers soit élargie pour mieux cadrer avec le programme de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) « Conservation et mise en valeur de la biodiversité en milieu forestier ».

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

Elle présente les activités prévues dans la nouvelle proposition bonifiée :

- 1) Cartographie LiDAR et base de données durable (activité proposée par le CERFO l'automne dernier)
- 2) Identification des chemins d'importance (par le comité de travail et la TGIRT)
- 3) Analyse des usages (qui, pour quoi, et à quelle fréquence)
- 4) Caractérisation des chemins (portrait)
- 5) Analyse multicritère pour la priorisation des interventions selon des critères X, Y, Z
- 6) Plan d'action (préparation pour la mobilisation)
- 7) Concertation tout au long du processus

Avec cette nouvelle version du projet, le mandat que la TGIRT avait donné au comité de travail serait couvert, on anticiperait en plus des étapes qui auraient été à faire éventuellement, et on intégrerait concrètement les changements climatiques dans les réflexions.

Les membres de la TGIRT discutent et il en ressort les principaux éléments suivants :

- Certains membres ont des préoccupations liées à l'augmentation de la fréquentation de certains secteurs, si la qualité des chemins était améliorée (notamment dans la zone de protection de la grive de Bicknell) suite à la réalisation du projet.
- Il est proposé d'inclure un critère « pertinence du chemin » à l'étape de la caractérisation des chemins. Cela pourrait donner une indication au sujet des chemins qui pourraient éventuellement être fermés.

Voir les actions ci-contre.

Mme Amélie Denoncourt propose les étapes suivantes :

- 1) Confirmer avec la TGIRT si on poursuit dans cette voie avec le comité de travail (séance tenante)
- 2) Finaliser la proposition de projet / demande de financement à la FFQ (février – début mars)
- 3) Soumettre la proposition aux membres de la TGIRT par courriel (mars)
- 4) Prendre une décision officielle avec la TGIRT par courriel (fin-mars)
- 5) Déposer la demande de financement à la FFQ (1^{er} avril)

La proposition devra aussi passer par le processus normal d'évaluation par le comité de coordination.

Les membres sont d'accord avec les démarches du comité de travail ; la proposition de projet peut être finalisée avec la vision proposée pendant la rencontre.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
10 Suivis : Objectifs, comités et projets d'acquisition de connaissances	15 h 35 – 15 h 44
Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des objectifs annuels, des comités de travail et des projets d'acquisition de connaissances (PAC) qui ne sont pas abordés pendant la rencontre. ▪ <u>Comité de travail sur la qualité de l'expérience</u> et ses objectifs associés : pas de nouveau. ▪ <u>Enjeu de la protection des peuplements à haute valeur écologique</u> : pas de nouveau. ▪ <u>Enjeu de la conciliation des activités acéricoles et du maintien des habitats fauniques</u> : pas de nouveau. ▪ <u>Enjeu des impacts de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)</u> : pas de nouveau. ▪ <u>Enjeu de l'envahissement par les nerpruns</u> : ○ Dans le cadre des travaux de la table de concertation régionale sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), des projets de prévention ou de détection ont été proposés en décembre dernier. Certains de ces projets concernaient les nerpruns. La sélection des projets sera annoncée par le MELCCFP entre la mi-février et la mi-mars. ○ Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre de la table de concertation sur les EEE ou du groupe de travail sur les nerpruns envahissants. ▪ <u>Intégration des changements climatiques dans le traitement des enjeux</u> : Mme Amélie Denoncourt a compilé les résultats de l'atelier réalisé lors de la dernière rencontre et les a fait parvenir à tous par courriel : Grilles d'analyse CC enjeux PAFIT compilation 2025-12-10. Elle rappelle les grandes conclusions de l'exercice, puis explique qu'une suite sera donnée lors de la prochaine rencontre de la TGIRT en présentiel, le 4 juin prochain. Entre temps, il est certain que le comité de travail « chemins » devra continuer son intégration des changements climatiques dans ses travaux. C'est à voir pour les autres comités.	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

▪ PAC Outil 3D :

Mme Amélie Denoncourt explique que le PAC est bientôt rendu à sa fin. Il reste des étapes de rédaction de rapport, et de diffusion des résultats.

Le CERFO, et surtout le CIMMI, vont poursuivre le développement de Géosylva à l'interne et avec d'autres clients. La TGIRT Chaudière-Appalaches pourra bénéficier des améliorations à venir et de support technique au besoin. Pour l'instant, Mme Denoncourt continue de réaliser des simulations visuelles pour des besoins ponctuels émis par le MRNF ou par des groupes d'intérêt, avec la version expérimentale de Géosylva.

11 Points d'information

15 h 44 – 15 h 55

a) Modification d'un MHI dans Lotbinière

Mme Lucie Tessier explique qu'ils ont travaillé à retracer l'historique du dossier du milieu humide d'intérêt (MHI) modifié dans la Seigneurie de Lotbinière. Les contours de MHI initiaux ont été déterminés à la suite d'une initiative régionale de la Direction de la gestion des forêts Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches (DGFo 03-12, MRNF) à l'époque. La démarche d'identification des MHI a été reprise au niveau provincial par la Direction de la protection des forêts (DPF). La presque totalité des MHI dans la région ont un statut administratif de protection, temporaire. Des consultations sur le contour des MHI viendront éventuellement pour pouvoir officialiser la protection de ces milieux.

En attendant ces consultations, il est proposé d'aviser lorsque M. Jason Lamontagne se verra contraint d'envoyer des équipes d'inventaire dans ce secteur, pour finaliser la planification.

b) Reconnaissance de la contribution des membres qui ont quitté

Mme Amélie Denoncourt souligne la contribution de 5 membres qui ont quitté la TGIRT dans la dernière année :

- M. Gilles Paquet, représentant des ZEC, pendant 14,5 ans
- M. Martin Béland, représentant des titulaires de PRAU, pendant 9 ans
- M. Jean-Claude Marcoux, représentant des chasseurs et pêcheurs, pendant 7 ans
- M. Mathieu Turcotte, représentant des parcs régionaux, pendant 6 ans
- M. Jonathan Grandmont, représentant des BGA feuillus, pendant 4 ans

Elle propose de faire parvenir une lettre de remerciement de la part de la TGIRT à chacun d'entre eux. Les membres sont d'accord avec la proposition.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
12 Sondage de satisfaction (rencontre et année 2025-2026) Mme Amélie Denoncourt explique qu'elle produira dans les prochains mois le rapport annuel 2025-2026 pour la TGIRT et souhaite donc recueillir les avis des membres de la TGIRT concernant le bilan qu'ils font de la dernière année, ainsi que des suggestions pour la prochaine année. Elle invite les membres à remplir le sondage, comportant un plus grand nombre de questions cette fois-ci, afin d'évaluer leur taux de satisfaction en lien avec le fonctionnement de la rencontre du jour, tout en faisant le bilan de l'année 2025-2026. Comme le sondage peut nécessiter plus de réflexion cette fois-ci, les membres peuvent le compléter en utilisant la version électronique (lien envoyé par courriel) d'ici le 1^{er} mars 2026.	15 h 55– 16 h 00 Remplir le sondage annuel (Tous, 1^{er} mars)
13 Fin de la rencontre La rencontre se termine à 16 h 00.	16 h 00

COMPTE-RENDU FINALISÉ LE 17 FÉVRIER 2026 PAR :**Amélie Denoncourt, ing. f.**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches


COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 4 JUIN 2026